



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Le mot du président

1^{er} exercice d'après fusion

Une fusion, c'est un exercice subtil, délicat qui ne manque pas d'interroger les dimensions stratégique, structurelle, fonctionnelle mais aussi culturelle de la nouvelle entité née de la fusion. C'est pourquoi, nous avons tout lieu d'être fiers du travail colossal accompli depuis un an par les bénévoles, les permanents et les partenaires de la plateforme car il n'est jamais facile d'être précurseur.

L'incertitude est croissante dans notre société en perpétuelle évolution.

Je regrette cependant que nous ayons eu pendant ce 1^{er} exercice à consacrer une bonne partie de nos forces à nous adapter également :

- aux exigences administratives des financements européens ;
- et aux changements découlant de la loi NOTRe,

avec bien entendu toutes les répercussions sur notre organisation et notre ingénierie financière : cela complique vraiment les choses.

En clair, il a fallu prendre acte de la nouvelle organisation territoriale de la République entraînant une répartition nouvelle des compétences entre collectivités locales. L'ingénierie financière nouvelle résultant de ces changements a contraint dans le même temps la plateforme à revoir l'intégralité de ses process pour se conformer aux exigences des financeurs.

Cela ne s'est pas fait sans mal, croyez-moi. Et c'est la raison pour laquelle je souhaite ici féliciter chaleureusement les permanents de la plateforme pour leur engagement sans faille au quotidien.

La consolidation du dynamisme économique de nos territoires passe par le soutien des projets entrepreneuriaux.

Cette fusion, rappelons-le est au service d'une ambition louable, indispensable. Il est en effet nécessaire dans un contexte où le chômage continue à toucher nombre de nos concitoyens :

- d'accompagner davantage de projets entrepreneuriaux pour consolider le dynamisme économique de nos territoires (faire plus);
- d'apporter davantage de services aux porteurs de projet pour répondre à leurs besoins sans cesse en évolution (faire mieux).

Il est ici question de la nouvelle typologie des créateurs d'entreprise. Leur profil change, leur comportement est plus singulier, leurs attentes sont différentes, ...

Nous avons donc fait le choix de l'ambition en dépit des incertitudes du contexte, car nous voulions avant tout être utiles à tout notre territoire. Cette ambition s'est traduite concrètement en 2017 par 128 projets aidés et par le lancement d'un nombre de chantiers majeurs.

Je pense en particulier au déploiement du prêt d'honneur agricole, à l'accompagnement des allocataires du RSA et des chômeurs de longue durée à l'accomplissement de leur projet d'entreprise, à la convention de revitalisation d'ORANO (Ex Aréva) dont nous sommes la plateforme cheffe de file...

Avec la fusion nous avons consolidé, développé et initié des partenariats constructifs et collaboratifs avec les clubs d'entreprises, les pépinières d'entreprises, les Chambres consulaires, pôle emploi, les experts comptables et assureurs. Cette démarche est mue par une volonté de développer des synergies entre acteurs, éviter

les millefeuilles et offrir une offre de service complète, agile et personnalisée aux entrepreneurs locaux.

Une ambition intacte en 2018

Initié en 2017, la plateforme va prendre part à différents projets importants en 2018 pour nos territoires. Sa stratégie de soutien à la revitalisation des bourgs centres et des villages, à laquelle rien ne l'oblige mais que nous avons jugée essentielle, en est un parfait exemple. Nous souhaitons également nous engager dans le soutien à la création de 150 entreprises.

Cette grande ambition est collective et ce mot n'est pas anodin. Collective, parce qu'elle est portée par tout le Conseil d'Administration. Elle est collective, aussi, parce qu'elle est au service des territoires de l'Ardèche méridionale, de la Drôme provençale et du nord Vaucluse. Elle est collective car elle se veut construire en collaboration avec l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Cette ambition se nourrit de la vision d'une Ardèche méridionale, d'une Drôme provençale et d'un nord Vaucluse qui, forts de leurs traditions, se développent et profitent pleinement des révolutions technologiques en cours.

Cela doit nous inciter à ouvrir la vie associative à encore plus de bénévoles, à rechercher d'autres partenariats et à inventer d'autres types d'accompagnement, peut-être mieux ciblés, plus souples, plus adaptés.

Les bénévoles sont un élément essentiel de notre dispositif. Je veux souligner ici, leur engagement et leur disponibilité à mettre leurs compétences et leur savoir-faire à disposition des créateurs. N'oublions pas que l'accompagnement a une grande part dans les 86 % de pérennité à 3 ans des entreprises que nous avons soutenues.

Les défis sont donc là, les compétences et les savoir-faire aussi, les outils sont disponibles et la volonté de réussite ne fait aucun doute. C'est donc ensemble, en partenariat intelligent et ouvert que tous, élus politiques, bénévoles, salariés, nous pourrons élaborer les nouveaux concepts et les services innovants dont nous avons besoin pour apporter un service de qualité aux porteurs de projets dans une démarche cohérente pour nos territoires.



Alain CHARROUD
résident d'Initiative France

Chiffres clés 2017 de la plateforme	
Présentation de la plateforme	
Politique de la plateforme	
L'activité de l'accueil au financement	
Les types d'entreprises ayant un financement engagé	
Profil des entrepreneurs	
L'accompagnement post-crédation	
Le financement des projets	
Le fonds de prêt d'honneur	
Budget d'accompagnement et d'animation	
Les partenariats techniques	
Les partenariats financiers	
Les partenariats bancaires	
Les partenariats avec les entreprises	
Les partenariats avec les intercommunalités	

Chiffres clés 2017 de la plateforme

128 | entreprises ayant un financement engagé

276 | emplois directs créés ou maintenus

1 054 750 € | de prêt d'honneur Initiative engagés

31 000 € | de prêt NACRE engagés

Soit **1 085 750 €** | de prêt d'honneur engagés

7 332 379 € | de prêt bancaires mobilisés

5.7 | d'effet levier bancaire des prêts d'honneur*

19 | parrainages en cours

86.0 % | de taux de pérennité à 3 ans

En 2017, **8 418 129 €** auront été mobilisés dans l'économie du territoire de la plateforme

En moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur décaissé, 5.7 € de prêt bancaires ont été mobilisés.

**Sur les prêts décaissés*

Présentation de la plateforme (suite)

Les principaux dispositifs gérés par la plateforme

Le prêt d'honneur : Création, Reprise, Croissance, Agricole



Le dispositif NACRE, Nouvel Accompagnement à la Création ou la Reprise d'Entreprise est un dispositif d'accompagnement d'au moins 3 ans géré par les Régions sous d'autres terminologies (cf. ci-dessous) depuis 2017.

L'accompagnement des porteurs de projet

Le montage des dossiers et le suivi des activités sont réalisés par la plateforme et ses partenaires.

Ils se réalisent dans le cadre de mesures spécifiques de programmes européens et des politiques régionales.

Ainsi, la plateforme réalise la majorité de l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre d'une de ces mesures :



- En Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de « Je crée dans ma Région »



- En Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre de « Mon Projet d'Entreprise »

- Sur l'ensemble du territoire dans le cadre du Fonds Social Européen



- Enfin, les projets agricoles sont accompagnés dans le cadre du FEADER



La plateforme fait appel à ses propres bénévoles pour le parrainage.

L'animation du club Initiative est réalisée par la plateforme en partenariat avec les clubs d'entreprise et les partenaires et bénévoles de l'association.

La politique de la plateforme

Les critères d'éligibilité des projets

Stades d'intervention de la plateforme			
<i>Création</i>	Oui	<i>Croissance</i>	Oui
<i>Reprise</i>	Oui	<i>Transition</i>	Non

Montant des prêts d'honneur attribués				
Par entreprise	Création	Reprise	Croissance	Transition
<i>Montant minimum</i>	1 500 €	1 500 €	1 500 €	-
<i>Montant maximum</i>	23 000 €	23 000 €	23 000 €	-
Par porteur	Création	Reprise	Croissance	Transition
<i>Montant minimum</i>	1 500 €	1 500 €	1 500 €	-
<i>Montant maximum</i>	23 000 €	23 000 €	23 000 €	-

Durée et différé de remboursement des prêts d'honneur			
<i>Durée minimum</i>	12 mois		
<i>Durée maximum</i>	60 mois	Différé maximum	6 mois
<i>Durée pratiquée en moyenne</i>	36 mois	Différé pratiqué en moyenne	0 mois

Secteurs d'activité éligibles	
<i>Critères liés aux secteurs d'activité</i>	Oui
<i>Les secteurs exclus</i>	Intermédiation bancaire

Formes juridiques éligibles	
<i>Critères liés à la forme juridique de l'entreprise</i>	Non
<i>Les formes juridiques exclues</i>	SCI, GFA, GFR, GFV, SCEA, Entreprises d'insertion

La plateforme a mené des actions dédiées auprès des

- Demandeurs d'emploi essentiellement dans le cadre des dispositifs évoqués précédemment
- En partenariat avec France Active sur le dispositif FAG dont 5 projets ont pu bénéficier en plus du prêt d'honneur d'une garantie FAG pour un total de 46 700€
- Femmes créatrices d'entreprise notamment via la promotion du concours régional Initiative au féminin porté par Initiative Auvergne Rhône Alpes.
- En partenariat avec France Active sur le dispositif FGIF dont 8 projets ont pu bénéficier en plus du prêt d'honneur d'une garantie FAG pour un total de 144 200€

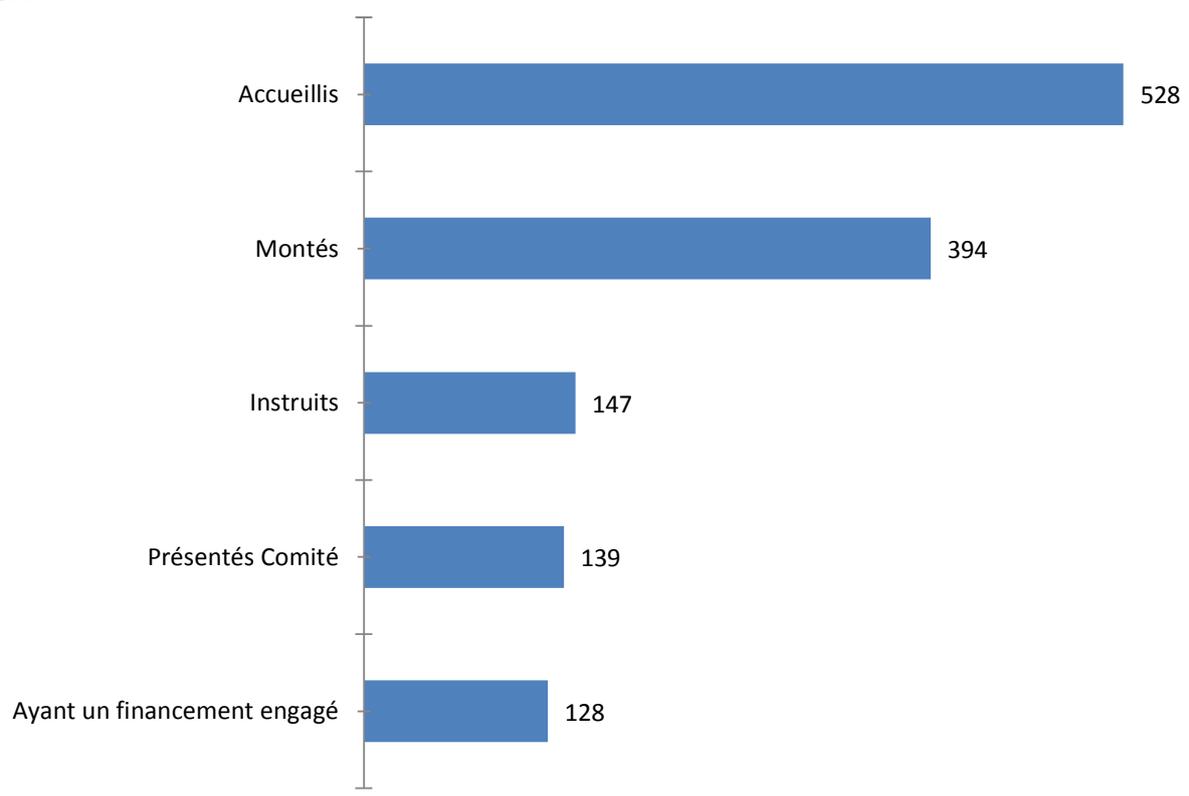
La plateforme a mené des actions territoriales dédiées

- Quartiers prioritaires de la ville à Valréas
- Avec des permanences sur Buis les Baronnie et les 1ères démarches pour mettre en place une permanence sur Coucouron pour 2018
- Territoires ruraux/agricoles au travers du Prêt d'honneur agricole dans le cadre des programme LEADER d'Une Autre Provence et d'Ardèche 3
- Dans le cadre d'une convention de revitalisation : Signature d'une convention avec ORANO (cf. supra)

La plateforme a mené des actions spécifiques relatives aux domaines suivants

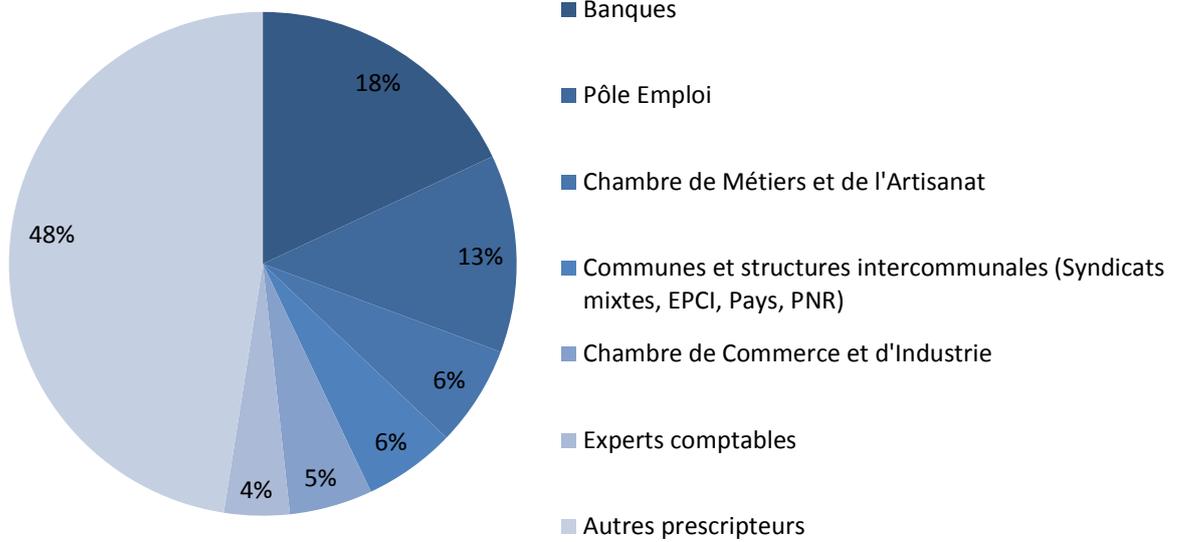
- Projets innovants : Poursuite de nos interventions dans ce sens avec une Chargée de mission spécialisée dans les projets de croissance et innovants.
- Agricole : avec une Chargée de mission spécialisée dans les projets agricoles
- Redynamisation des commerces de centre-ville : en travaillant sur l'ingénierie et la mise en œuvre de boutiques à l'essai
- Soutien aux multiservices ruraux et aux derniers commerces : Cet axe est prioritaire pour ISDPAM
- Croissance des jeunes entreprises : Une chargée de mission spécialisée dispose également des habilitations pour accompagner les entreprises dans le cadre du dispositif ARDAN pour le recrutement d'un futur cadre dans l'entreprise.

L'activité plateforme de l'accueil au financement

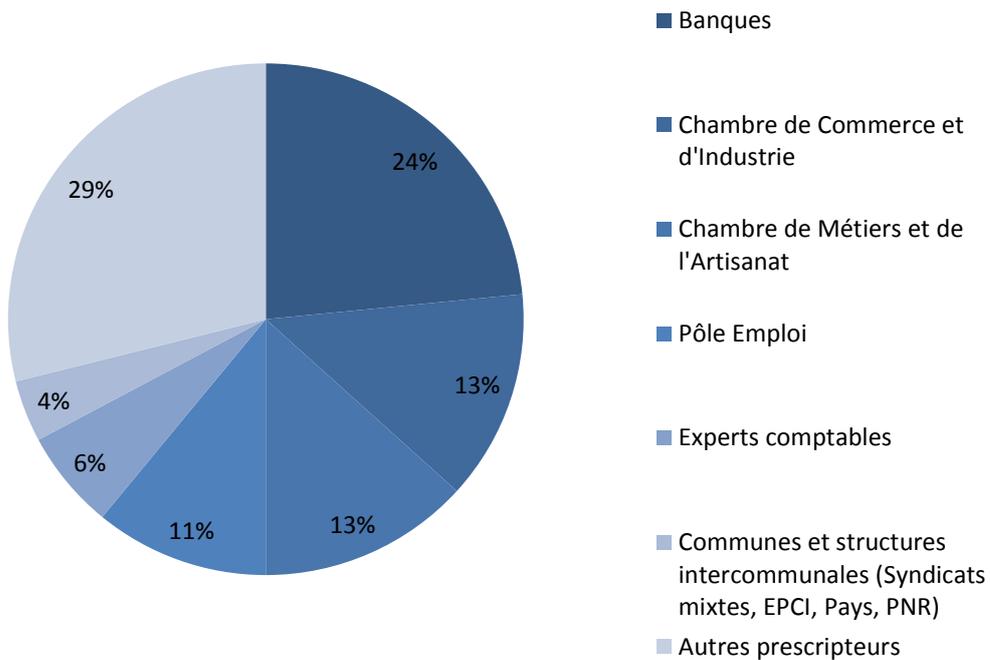


Les prescripteurs des projets

Les principaux prescripteurs des projets accueillis (en %)

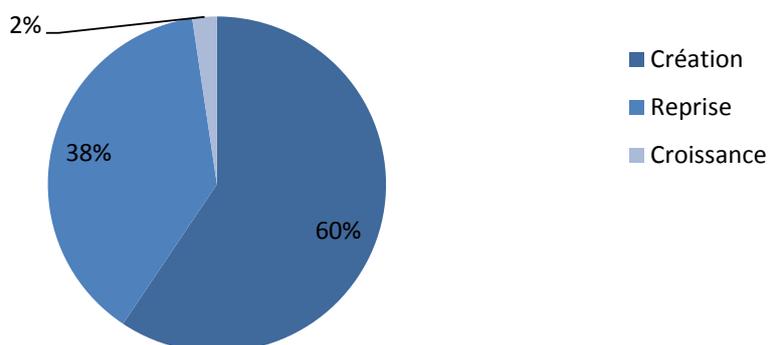


Les principaux prescripteurs des projets ayant un financement engagé (en %)

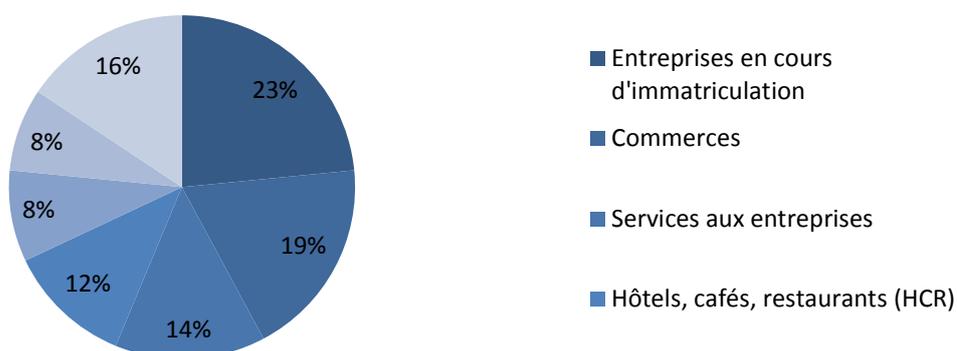


Les types d'entreprises ayant un financement engagé

Répartition des 128 entreprises ayant un financement engagé par type d'intervention (en %)



Les secteurs d'activité les plus soutenus

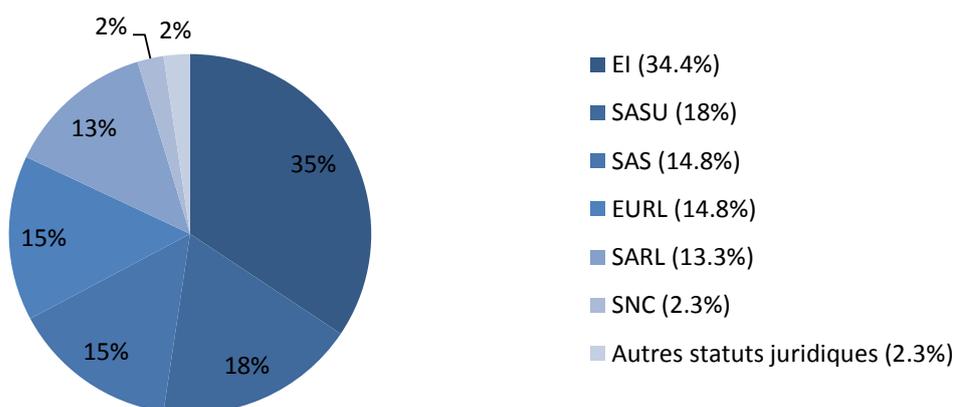


Pour les entreprises en création, les secteurs d'activité les plus importants sont : Commerces (21%), Entreprises en cours d'immatriculation (18%) et Construction-BTP (14%)

Pour les entreprises en reprise, ce sont : Entreprises en cours d'immatriculation (31%), Services aux entreprises (24%) et Hôtels, cafés, restaurants (HCR) (18%)

Pour les entreprises en croissance, ce sont : Entreprises en cours d'immatriculation (33%), Commerces (33%) et Agriculture, sylviculture, pêche (33%)

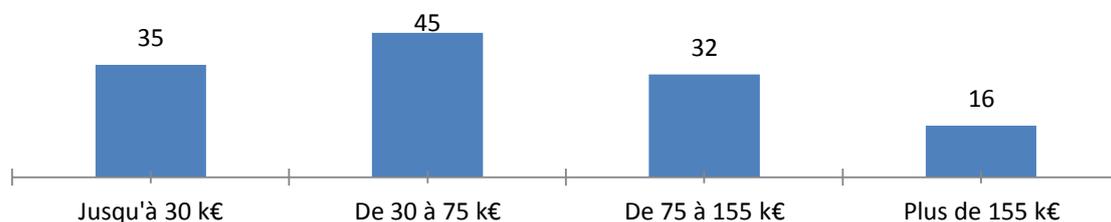
Les statuts juridiques les plus représentés



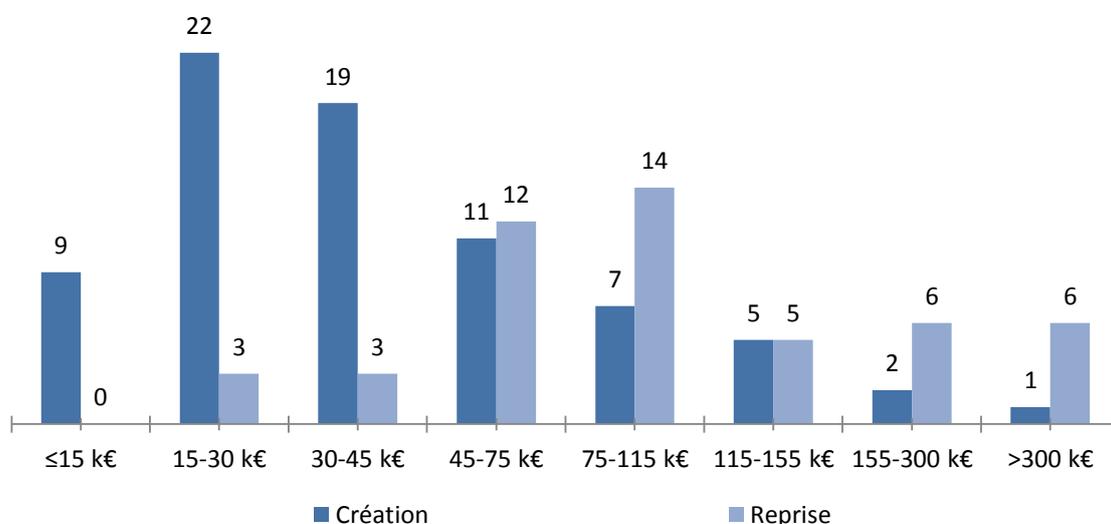
Les types d'entreprises ayant un financement engagé (suite)

Les plans de financement

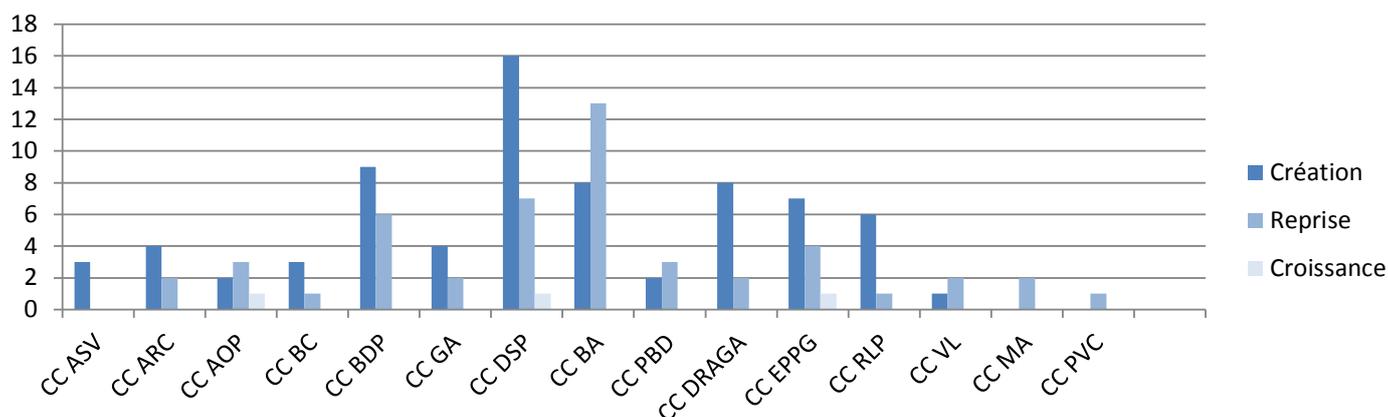
Répartition des entreprises ayant un financement engagé selon le montant de financement



Zoom sur les créations et les reprises



Zoom sur les Intercommunalités d'implantation des activités



Les types d'entreprises ayant un financement engagé (suite)

■ Les entreprises dans les territoires

Les quartiers prioritaires de la ville

Nombre d'entreprises implantées en quartiers prioritaires de la ville : 3

Nombre d'entrepreneurs dont l'entreprise est implantée dans un quartier prioritaire de la ville : 3

Nombre d'entrepreneurs qui résident dans un quartier prioritaire de la ville : 1

Zones de Revitalisation Rurale

Nombre d'entreprises implantées dans des zones de Revitalisation Rurale : 49

Nombre d'entrepreneurs dont l'entreprise est implantée dans des zones de Revitalisation Rurale : 54

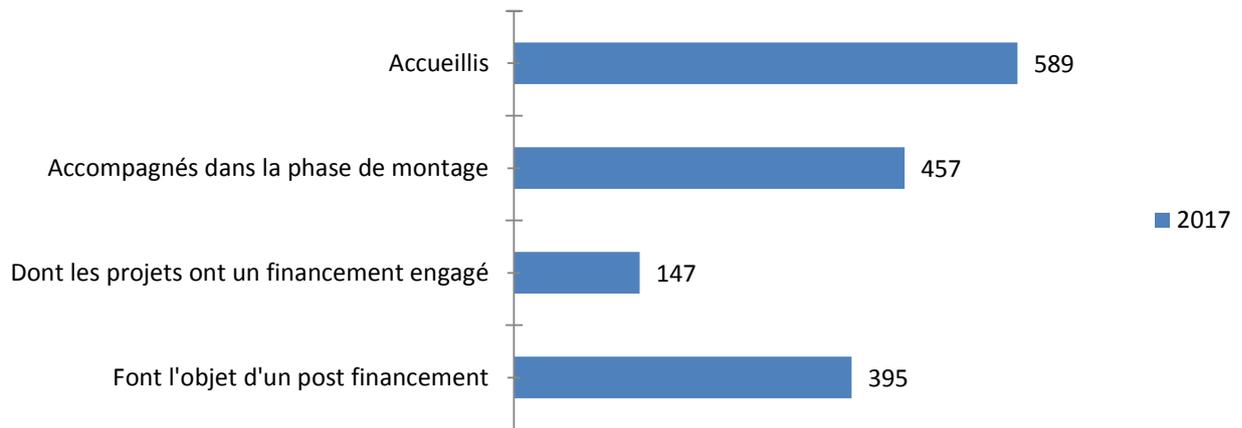
Nombre d'entrepreneurs qui résident dans des zones de Revitalisation Rurale : 60

■ Les entreprises innovantes

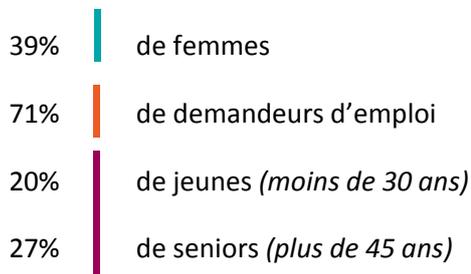
Parmi les 128 entreprises ayant un prêt d'honneur engagé par la plateforme, 2 sont des entreprises innovantes.



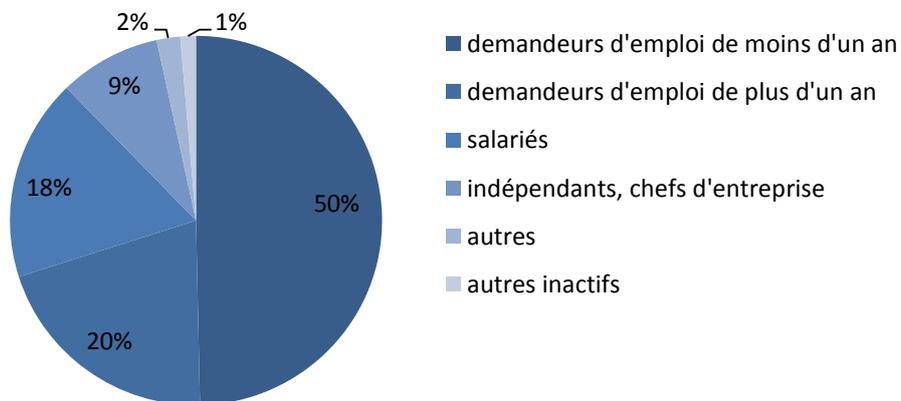
Profil des entrepreneurs



Parmi les **147 entrepreneurs dont les projets ont un financement engagé** :



La situation des entrepreneurs avant le lancement de leur entreprise

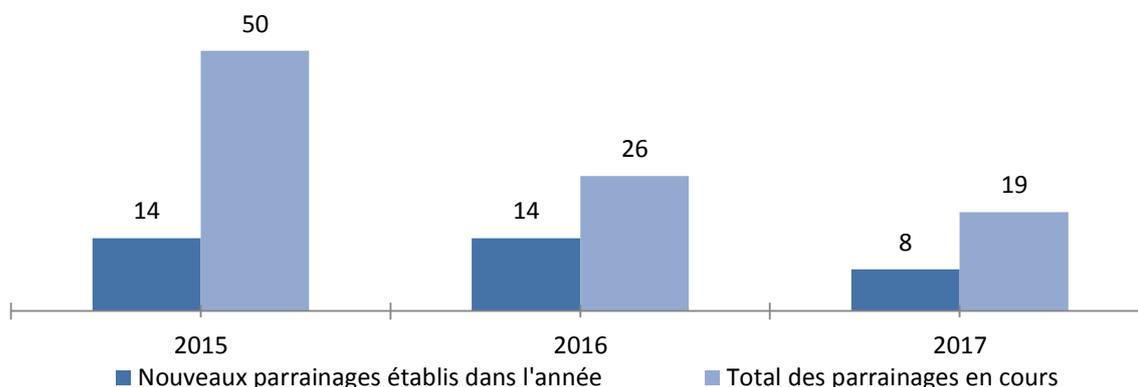


Les entrepreneurs bénéficiant de minimas sociaux

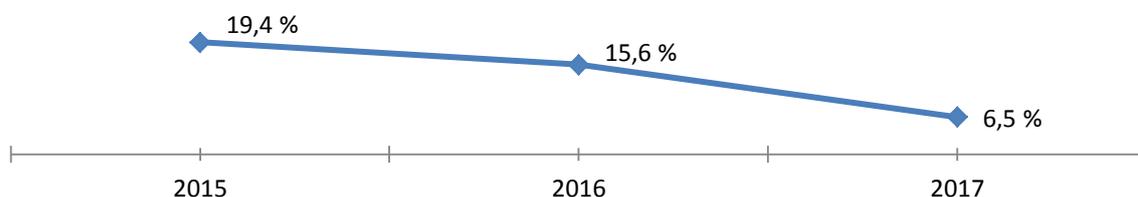
- 4 bénéficient du RSA (Revenu de Solidarité Active)
- 4 bénéficient de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- 2 bénéficient de l'AHH (Allocation de Adulte Handicapé)

L'accompagnement post-cr ation

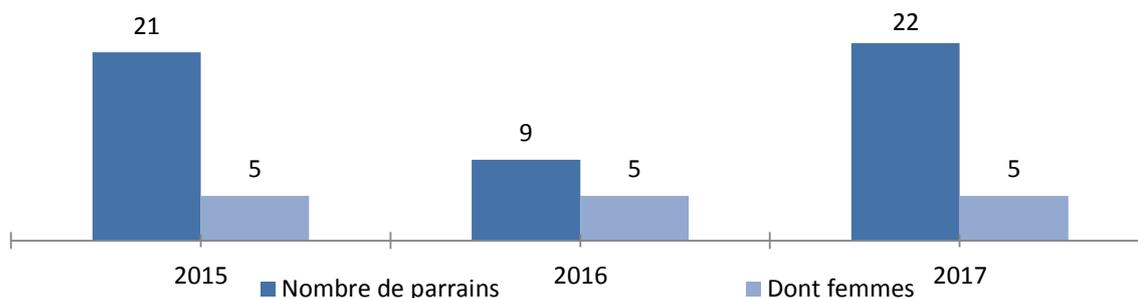
 volution du parrainage des entrepreneurs b n ficiaires d'un pr t d'honneur (en nb)



 volution du taux de parrainage (en %)



 volution du nombre de parrains



Zoom

Initiative France souhaite que 30% des projets financ s soient parrain s. ISDPAM accompagne cette ambition nationale au local avec une plus forte implication de chaque Charg  d' tudes sur cette th matique.

La commission parrainage de la plateforme, qui s'est r unie   2 reprises, souhaite exp rimer le parrainage collectif qui est un bon levier de recrutement et d'engagement des parrains.

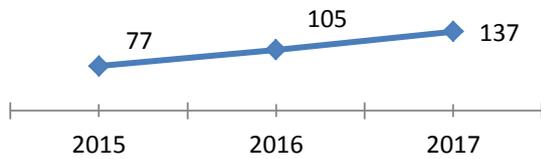
2 manifestations importantes ont  t  organis es durant la semaine du parrainage pour promouvoir cette th matique   Boll ne et Le Teil.

Les clubs d'entrepreneurs ont particip    ces manifestations. Au Teil, une convention de partenariat a  t  sign e avec DEAM et ARCADE.

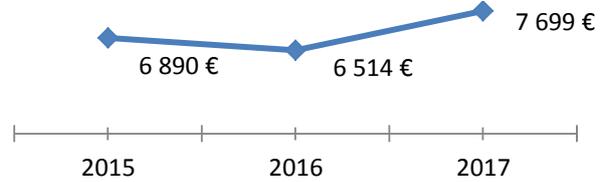
Le financement des projets

Les prêts d'honneur Initiative engagés

Nombre de prêts d'honneur Initiative



Montant moyen des prêts d'honneur Initiative



Montant total des prêts d'honneur Initiative

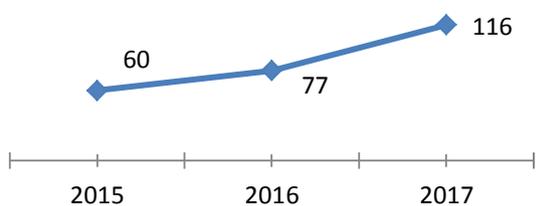


Répartition du montant de prêts d'honneur Initiative engagés par type de projets en 2017 (en €)

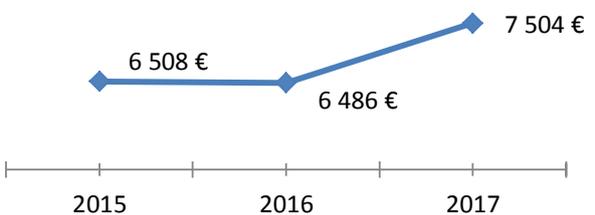


Les prêts d'honneur Initiative décaissés

Nombre de prêts d'honneur Initiative



Montant moyen des prêts d'honneur Initiative



Montant total des prêts d'honneur Initiative

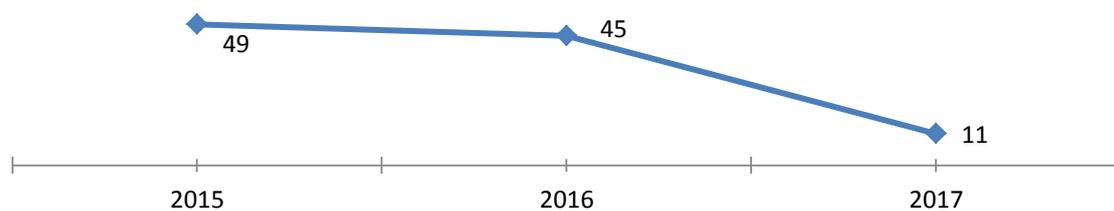


Le financement des projets (suite)

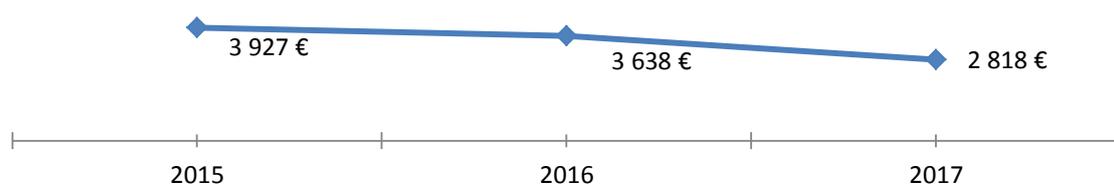


Les prêts NACRE engagés

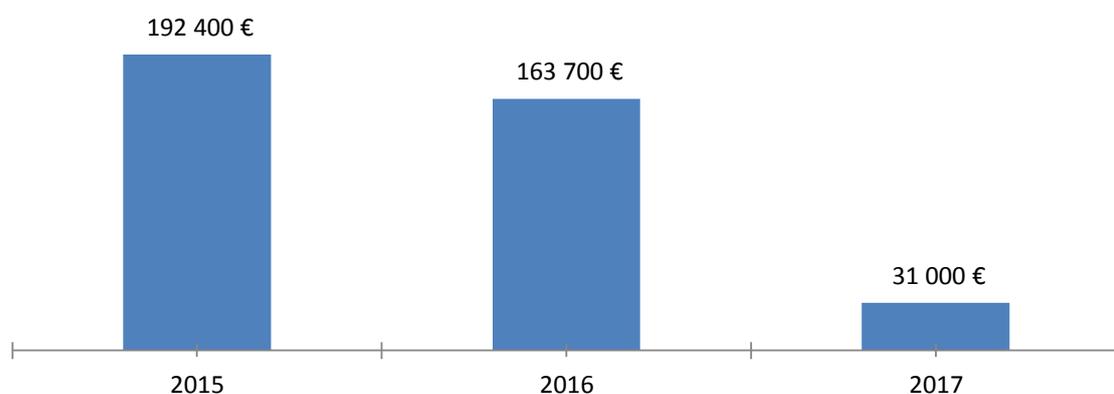
Nombre de prêts NACRE engagés



Montant moyen des prêts NACRE engagés



Montant total des prêts NACRE engagés



Zoom

La baisse d'activité s'explique par la disparition de la mesure NACRE en Auvergne Rhône Alpes au profit de « Je créé dans ma région ». Cela explique l'évolution à la baisse sur cette mesure en 2017.

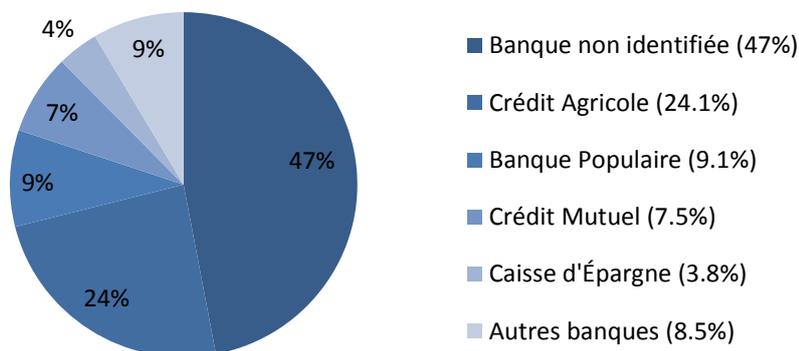
Le financement des projets (suite)

Les prêts bancaires associés aux projets ayant un financement engagé

Évolution du montant total des prêts bancaires associés :



Répartition du montant des prêts bancaires associés selon les banques en 2017



Effet levier bancaire des prêts d'honneur Initiative et taux de couplage des projets

Montant total des prêts bancaires associés aux prêt d'honneur Initiative décaissés : 4 948 273 €

Montant total des prêts d'honneur Initiative décaissés couplés à un prêt bancaire : 870 500 €

Effet levier bancaire des prêts d'honneur Initiative décaissés : 5.7

Taux de couplage des projets financés par prêts d'honneur Initiative : 100,0%

DEFINITIONS

Effet levier bancaire des prêts d'honneur Initiative décaissés :

Il s'agit du rapport entre le montant total des prêts bancaires couplés à un prêt d'honneur décaissé et le montant total des prêt d'honneur décaissés couplés à un prêt bancaire (inclus les prêts d'honneur issus d'un fonds de prêt régional Initiative).

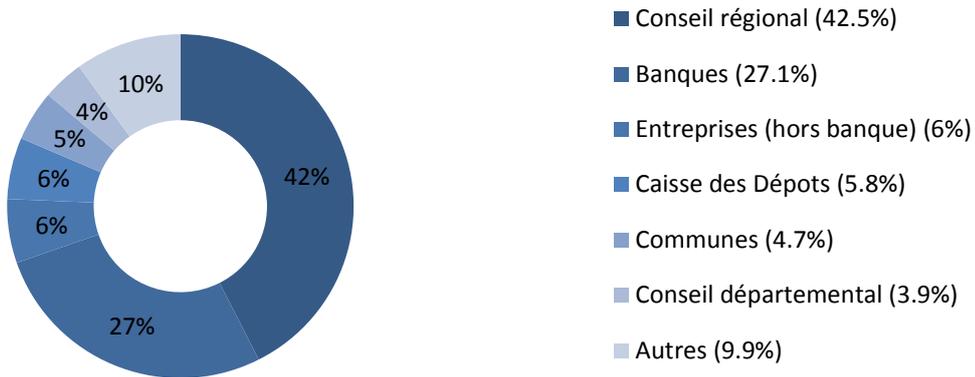
Taux de couplage des projets financés par prêt d'honneur Initiative:

Il s'agit du rapport entre le nombre de projets financés par prêt d'honneur qui obtiennent des financements bancaires et le nombre total de projets financés par prêt d'honneur.

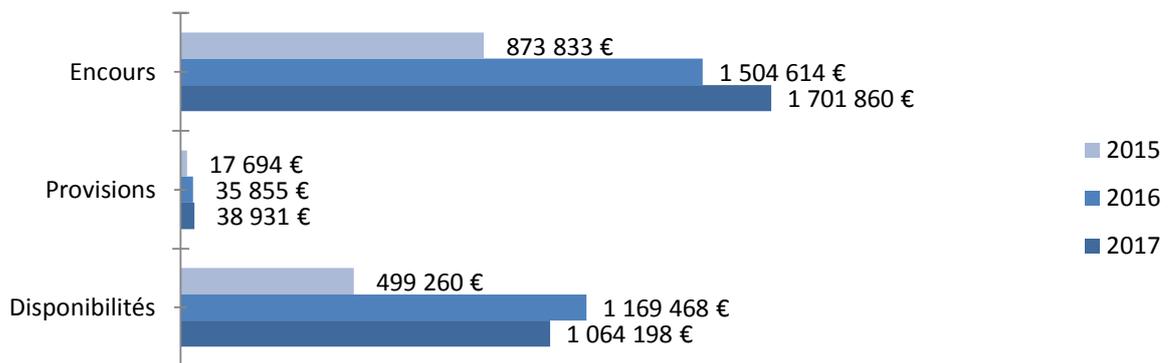
Le fonds de prêt d'honneur

prêt d'honneur, pour un total du fonds de 3

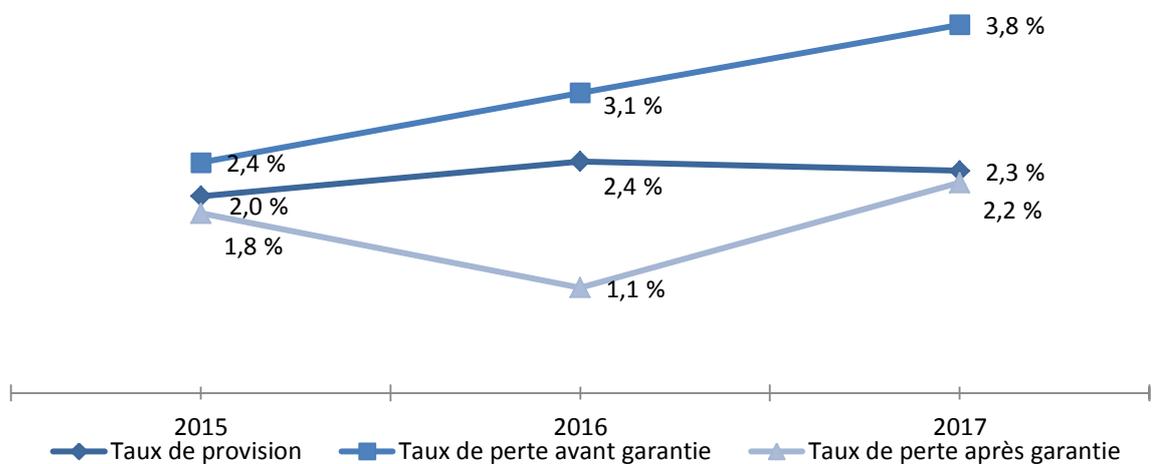
Les parties prenantes au fonds de prêt d'honneur depuis l'origine



L'évolution du fonds de prêt d'honneur : encours, provisions, et disponibilités



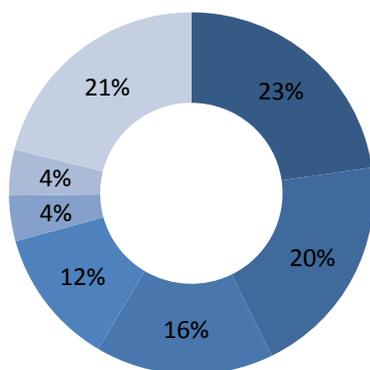
L'évolution des taux de provisions et des taux de perte sur les fonds de prêt



Budget d'accompagnement et d'animation

En 2017, **654 715 €** ont été mobilisés pour le budget d'accompagnement et d'animation consacré aux TPE/PME.

Les parties prenantes au budget d'accompagnement et d'animation en 2017



- FSE (Fonds Social Européen) (22.7%)
- Structures intercommunales et syndicats mixtes de pays (20%)
- Conseil régional (15.8%)
- Valorisation du bénévolat (12.2%)
- Conseil départemental (4.1%)
- Entreprises (hors banque) (4.1%)
- Autres (21.1%)

Les partenariats techniques

L'accompagnement des porteurs de projet

	Montage	Suivi	Parrainage	Animation club
Les chambres consulaires				
Chambre de Commerce et d'Industrie	Oui	Oui	-	-
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Oui	Oui	-	-
Chambre d'Agriculture	Oui	Oui	-	-
Les réseaux d'accompagnement à la création				
BGE	Oui	Oui	-	-
Autres partenaires				
Experts comptables	Oui	-	-	-
Associations de parrains				
EGEE	-	Oui	-	-
ECTI	-	Oui	-	-
Clubs				
Club d'entrepreneurs	-	-	-	Oui
Autres associations locales	-	-	-	Oui

Partenariat avec les Chambres Consulaires : La volonté d'ISDPAM est de nouer des partenariats étroits valorisant la complémentarité des missions des chambres et de la plateforme pour apporter un soutien à l'entrepreneuriat le plus adapté et complet possible.

Ainsi, en 2017 sont signataires de la convention de partenariat la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche, les Chambres d'Agricultures de Drôme et Ardèche.

En 2018, ISDPAM souhaite que des conventions similaires soient signées avec les Chambres de commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers de Drôme et Vaucluse et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

ISDPAM s'appuie également sur la Boutique de Gestion de Vaucluse pour l'accompagnement amont des projets.

Plus que jamais les partenariats se sont renforcés avec les experts comptables en 2017 pour là aussi apporter un service plus complet et personnalisé aux porteurs de projets. Tout au long de l'année, ils ont assuré à tour de rôle les permanences d'experts gratuites proposées aux lauréats et porteurs de projets sur les antennes de Lachapelle, Le Teil, Bollène, Valréas et Nyons.

Ceci conforte notre projet associatif voué à apporter encore plus de proximité.

Plusieurs conventions de partenariats ont été signées avec les Clubs d'entreprise en 2017 venant couvrir une plus large partie du territoire de la plateforme pour assurer une complémentarité là aussi de nos actions. Ainsi, faisant suite à Atouts Tricastin et au Cénov, DEAM et Arcade ont signé une convention de partenariat en 2017 avec ISDPAM.

Ces partenariats permettent de compléter l'offre de service pour mettre en réseau les acteurs et leur proposer un programme complet d'ateliers, de formations et de temps d'échanges.

Les partenariats financiers

Les partenaires publics et parapublics

En 2017, la plateforme a mobilisé **21 000 €** auprès d'organismes publics pour abonder son fonds de prêt d'honneur.

	Abondements au fonds de prêt en 2017	Abondements au fonds de prêts depuis l'origine
État et Europe	0 €	236 625 €
État	-	43 594 €
Caisse des Dépôts	-	182 300 €
Europe	-	10 731 €
Collectivités locales	0 €	1 629 033 €
Communes	-	149 562 €
Structures intercommunales et syndicats mixtes	-	17 400 €
Conseil général	-	121 847 €
Conseil régional	-	1 340 224 €
Consulaires	0 €	50 875 €
Chambre de Commerce et d'Industrie	-	50 110 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	-	765 €
Chambre d'Agriculture	-	-
Associations	21 000 €	43 000 €
Agence de développement, comité d'expansion	-	-
Associations d'entrepreneurs locaux (club services, syndicats professionnels...)	-	-
Autres associations	21 000 €	43 000 €
TOTAL	21 000 €	1 959 533 €

L'année 2017 a été globalement consacrée à la stabilisation et consolidation du budget d'accompagnement.

2018 sera davantage tourné vers la mobilisation de fonds pour le fonds d'intervention

Les partenariats financiers (suite)

En 2017, la plateforme a mobilisé **481 682 €** auprès d'organismes publics pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Abondements au budget d'accompagnement
Collectivités locales	264 442 €
Communes	3 200 €
Structures intercommunales et syndicats mixtes	130 910 €
Conseil général	26 755 €
Conseil régional	103 577 €
État	44 191 €
NACRE	25 987 €
ASP (ex. Cnasea) hors NACRE	7 312 €
FRE	8 622 €
FGIF	270 €
Pôle emploi	2 000 €
Europe	173 049 €
FSE	148 725 €
FEDER	-
Autres fonds européens	24 324 €
Consulaires	0 €
Associations	0 €
TOTAL	481 682 €

Le budget d'accompagnement change considérablement de structure en 2017 par rapport aux années précédentes intégrant une forte part de fonds Européens et appuyant la place des régions dans nos organisations. Cela a considérablement impacté l'activité d'ISDPAM en 2017 qui, en plus de sa réorganisation liée à la fusion, a dû en parallèle s'adapter à la disparition de dispositifs type NACRE et à l'apparition de nouveaux dispositifs beaucoup plus contraignants d'un point de vue administratif.

Ces changements structurels ont également un impact en terme de trésorerie et de volume absorbable d'activité à effectif constant.

Les partenariats bancaires

En 2017, la plateforme a mobilisé **64 400 €** auprès des banques pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **25 650 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Implication dans la vie de la plateforme
Banque Populaire	Comité d'agrément
Caisse d'Épargne	Conseil d'administration / Comité d'agrément
Crédit Agricole	Conseil d'administration / Comité d'agrément
Crédit Mutuel	Conseil d'administration / Comité d'agrément / Autre
Groupe CIC	Conseil d'administration / Comité d'agrément
Groupe BPCE	Comité d'agrément
TOTAL EN 2017	

Les banques restent un partenaire privé primordial et essentiel pour l'équilibre fragile du système de la plateforme. Plus que jamais dans les prochaines années, la plateforme aura besoin d'un soutien renforcé de ces partenaires.

Les partenariats avec les entreprises

Les partenaires grandes entreprises et ETI

En 2017, la plateforme a mobilisé auprès des grandes entreprises et ETI **35198 €** pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **13916 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Implication dans la vie de la plateforme
AXA	Comité d'agrément / Autre
CER France	Comité d'agrément / Autre
EDF	Conseil d'administration / Comité d'agrément
In Extenso	Conseil d'administration / Comité d'agrément / Autre
ORANO	Conseil d'administration / Comité d'agrément
SWISS LIFE	Comité d'agrément
MMA	Comité d'agrément
MEDICIS	
TOTAL EN 2017	

A l'instar des Experts Comptables, ISDPAM a développé en 2017 des modalités de partenariats permettant de compléter son offre avec l'appui et l'intervention d'assureurs, d'entreprises locales...

Ainsi, ce sont 6 réunions qui ont été mises en œuvre sur les antennes pour sensibiliser les acteurs locaux et nouer des partenariats pertinents pour les porteurs de projets.

Toutes les 1ères semaines du mois, des permanences d'experts comptables, juristes et assureurs sont gratuitement assurées sur les antennes de la plateforme

Les partenariats avec les entreprises (suite)

■ Les partenaires TPE/PME

En 2017, la plateforme a mobilisé auprès des TPE/PME **0 €** pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **12 782 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Implication dans la vie de la plateforme
Nombre de TPE / PME adhérentes ou partenaires	103
Nombre de TPE / PME au conseil d'administration	12
Nombre de TPE / PME au comité d'agrément	14

Parmi les **103** TPE/PME partenaires, **8** ont été créées par au moins un ou plusieurs anciens bénéficiaires d'un prêt d'honneur de la plateforme.

La plateforme a également mobilisé **11 623 €** pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **120 685 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation auprès d'autres contributeurs (personnes physiques...).

Les partenariats avec les intercommunalités

En 2017, la plateforme a mobilisé auprès des intercommunalités **0 €** pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **130 910 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Implication dans la vie de la plateforme (en nombre) Partenaires/Adhérents/CA
Communautés de Communes	15 Partenaires 15 Adhérentes 9 membres du Conseil d'Administration

TOTAL EN 2017



L'équipe

De Gauche à Droite : Barbara AFANE ETOUA, Frédéric, Pauline FIOC, Corine FIOC, Marie DEVAUX, Alain CHARROUD (Président), Nadia GUIOUA, Aurélie PERRIN, Jean-Philippe SIMONNET, Céline FAVERGE, Marie REBUFFAT., Florence DOMERGUE, Roméo SULLY.



Une partie des membres du bureau

De Gauche à Droite : Geneviève FOUCHER (Secrétaire adjointe), Michel AUDIBERT, Christian PALLEIRO (Trésorier adjoint), Francis CHABANE (Président délégué), Alain CHARROUD (Président), Léon MINODIER (Président délégué), Jean-François BERTHON, Nicolas GIRARD (Secrétaire)

Nous souhaitons vivement et sincèrement remercier

- l'ensemble de nos partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent,
- les bénévoles qui participent activement à la dynamique de l'association en animant tout au long de l'année les ateliers et formations, les permanences d'experts, les petits déjeuners, afterworks,
- ceux qui donnent de leurs temps pour le parrainage des jeunes entrepreneurs, pour participer aux Comités techniques et d'Agréments, pour les commissions de recouvrement et les démarches auprès des tribunaux dans le cadre des recouvrements des créances,
- Les membres du Conseil d'Administration qui fixent le cap et l'état d'esprit qui nous anime
- Les membres du bureau qui œuvrent activement au côté de l'équipe salariée pour concrétiser notre projet stratégique
- Les donateurs et partenaires financiers pour leur soutien continu au fil des années,
- L'équipe salariée pour son engagement et son implication,
- Enfin, les porteurs de projets et les entrepreneurs qui partagent avec nos équipes salariés et bénévoles leurs projets et nous font confiance.

Par ces petits gestes au quotidien,
chacun contribue à sa façon
à dynamiser et diversifier notre économie de proximité,
favoriser les solidarités inter-entreprises et l'emploi.

A TOUS MERCI !

